



**HAL**  
open science

## Les affections dentaires : un point de vue des praticiens chimiastes (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)

Mila Maselli

### ► To cite this version:

Mila Maselli. Les affections dentaires : un point de vue des praticiens chimiastes (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles). Ier congrès européen Société française d'histoire de l'art dentaire , Société française d'histoire de l'art dentaire, Mar 2013, Lyon, France. pp.35-39. hal-01467589

**HAL Id: hal-01467589**

**<https://univ-sorbonne-nouvelle.hal.science/hal-01467589>**

Submitted on 21 Feb 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Les affections dentaires : un point de vue des praticiens chimiatres (XVIe-XVIIe siècles)

## Dental cases : the point of view of iatrochemist practitioners (16th-17th centuries)

Mila Maselli

*Docteur en littérature française (Università degli Studi di Bari)*

*Doctorante en littérature française et comparée (Université de Paris III - La Sorbonne Nouvelle)*

### Mots-clés

- ◆ *observationes*
- ◆ *curationes*
- ◆ expérience
- ◆ cas cliniques
- ◆ chimiatre
- ◆ Paracelse

### Résumé

Paracelse (1493-1541) avait rejeté les théories humorales, à son avis trop générales et simplistes et promu une idée de l'univers et du corps humain où des « principes » formateurs (le sel, le soufre et le mercure) orientent les combinaisons de la matière et forment les « espèces » des objets naturels. Toute maladie est une « espèce » à laquelle un remède de la même « espèce » doit correspondre ; toute inflammation n'est pas causée par une fluxion d'humeurs, mais surgit localement par l'action d'un sang vicié. Le cas des affections dentaires est notamment significatif à ce propos, car, n'appartenant pas à la cohorte de maladies « à la mode » (comme l'épilepsie ou la syphilis), elles étaient néanmoins répandues dans toutes les couches sociales. Si elles n'étaient pas souvent objet de grands traités didactiques de chimiatre, les odontalgies ont pourtant eu le droit d'apparaître dans les recueils de cas cliniques, les *observationes* et les *curationes*, dont il est question dans notre exposé. La narration de cas cliniques est non seulement le lieu où les chimiatres peuvent prouver l'efficacité des nouveaux remèdes, mais aussi un espace où ils s'autorisent à mettre en représentation les rapports, pas tout à fait pacifiés, avec d'autres praticiens et avec les vieilles doctrines : la confrontation, explicite ou indirecte, avec les apothicaires et les autres médecins devient parfois fatidique et est l'occasion de mises au point théoriques et plaidoyers enflammés.

### Keywords

- ◆ *observations*
- ◆ *curationes*
- ◆ experience
- ◆ clinical cases
- ◆ iatrochemistry
- ◆ Paracelsus

### Abstract

*Paracelsus* (1493-1541) rejected the humoral theories, in his opinion too general and simplistic, and the system of "qualities" (hot, cold, dry, wet), which could not account for the specific nature of each disease. He promoted a dynamic idea of the universe (and of the human body), where maker "principles" (salt, sulfur and mercury) direct the combinations of matter, interact with each other and form the "species" of natural objects. Also, these objects are related to each other by the marks in their constitution by one of these three principles. The topic of dental disease is particularly significant in this regard, as not belonging to the cohort of "fashionable" diseases (such as epilepsy, gout or syphilis) they were still common in all democratic social strata. If they were rarely the subject of great didactic treatises of iatrochemistry, the toothaches were, however, allowed to appear in the collections of clinical cases of *Observationes* and *Curationes*, mentioned in our presentation. The narration of clinical cases is not only the place where iatrochemists can prove the therapeutic efficacy of new drugs, but also a space where they allow themselves to represent relationships, not quite pacified, with other practitioners and the old doctrines. Diseases of the teeth, in particular, are part of this group of "miserable" diseases, as Paracelsus said, that any good doctor should know care: confrontation, explicit or indirect, with apothecaries, barbers and surgeons (which are involved specifically in dental cases), and is an opportunity for theoretical explanations and passionate speeches.

En 1582 le chirurgien rouergat Urbain Hémar dans sa *La recherche sur la vraie anathomie des dents* écrit : « L'application des huiles chauds distillées dans l'oreille & principalement

de ceux qui sont extraits à force du feu, pour estre plus purs & subtils, sont extrêmement louables, comme celui de la mugète, girofle, sauge & autres que l'art Spagirique nous

*Correspondance :*  
milamaselli@gmail.com

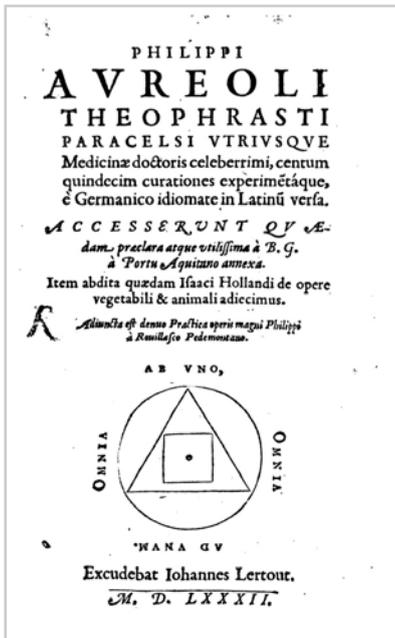


Fig. 1 Paracelse [Ps.], *Philippi Aureoli Theophrasti Paracelsi utriusque Medicinæ doctoris celeberrimi, centum quindecim curationes experimentaque ex Germanico idiomate in Latinum versa*, éd. Bernard Gilles Penot, s.l. [Genève], Jean Lertout, 1582, frontispice.

enseigne, auquel le chirurgien se doit ordinairement exercer » (1). La référence à cet « art Spagirique » est intéressante parce qu'elle est formulée à une époque de fortes turbulences doctrinaires où les médecins spagyristes et les galénistes européens s'affrontaient en des batailles de pamphlets et d'accusations réciproques. La spagyrie, en effet, n'est rien d'autre que la chimie, c'est-à-dire l'application dans la médecine de pratiques, de manipulation chimique de substances promue par le médecin suisse Paracelse (1493-1541). À l'époque où Hémard écrit ces lignes la polémique était exacerbée par une série d'arrêts du Parlement de Paris à l'encontre de la diffusion de ces nouvelles pratiques (2). Qu'ils se disaient adeptes de Paracelse ou de modestes conciliateurs entre doctrines, les chimistes étaient taxés d'empiriques et accusés de vouloir se défaire des enseignements d'Hippocrate et de Galien pour embrasser les délires systématisés d'un barbier suisse. La tâche délicate de ces médecins était donc de se faire reconnaître en tant que médecins et praticiens, tout en promouvant les applications de la chimie dans la médecine et, bien entendu, en gardant les distances des barbiers, des chirurgiens et des apothicaires, avec lesquels ils risquaient à tout moment d'être confondus.

L'empirisme proposé par le genre des *Observationes* (élaboré pour la première fois en 1544 par l'astronome allemand Johannes Schöner et adopté ensuite par des juristes et des médecins) se structurait en une série d'observations isolées, enregistrées et organisées en sous-ensembles ou en centurées. Le savant élaborait ainsi une connaissance qui était par principe dérivée de son expérience spécifique de technicien et non pas soumise au statut d'illustration ou d'exemple d'une théorie (3). Ainsi, dans le domaine médical, si, en ce qui concerne les *consilia* (4), l'attention du praticien-écrivain se focalisait principalement sur la maladie, le contenu pratique était concentré dans le régime à suivre ou la recette du médicament administré, les *observationes* et *curationes* médicales relaient des cas observés individuellement sur des patients et la démarche thérapeutique administrée pour chaque cas isolé. Toute une catégorie de chirurgiens ou de médecins voyageurs adopta volontiers cette configuration du savoir qui préconisait une très importante place à l'expérience et permettait une reconnaissance professionnelle du médecin-écrivain parmi ses collègues ou ses disciples.

Et c'est peut-être pour ces mêmes raisons que le genre des *curationes* séduisit les chimistes du début du XVII<sup>e</sup> siècle. En 1582 les *Centum quindecim curationes experimentaque*, attribués à Paracelse (Fig. 1), avaient été publiés aux soins du

chimiste français Bernard Gilles Penot (5) : une publication peut-être stratégique, vu la méfiance qu'à l'époque la classe des médecins institutionnels affichait envers les effets pratiques de la chimie. En ce qui concerne les maux susceptibles d'être soignés par voie chirurgicale, des thérapies spagyriques avaient fait fortune grâce à une série de publications recommandant l'application de baumes agglutinants, d'onguents vulnérables et de poudres cicatrisantes. Et c'est peut-être la lecture du *Traité des arbusades* de Joseph du Chesne (6) qui avait inspiré tant de mots élogieux de la part du chirurgien Hémard. Or, Paracelse, selon son idée de l'art médical, affirme que le médecin doit être capable de soigner tout type de maladie, de la plus grave (comme l'épilepsie) à « la plus misérable », comme, dit-il, le mal aux dents. Le « *dolor dentium* » est justement ce type d'affection démocratiquement répandue que tout médecin de *curationes* doit forcément affronter.

## La polémique avec les autres praticiens

En ce qui concerne la doctrine paracelsienne dans ses développements, il faudrait d'abord la considérer comme un ensemble de partis pris assez hétéroclites, sa diffusion ayant eu lieu de manière non organique et par vagues de traductions et commentaires pendant au moins tout un siècle (à partir de la deuxième moitié de 1500). Aussi, faudrait-il distinguer la plateforme doctrinaire d'origine du médecin suisse des interprétations et des mises en pratique de celle-ci. En France, notamment, l'orthodoxie galéniste détenait à l'époque une influence notable dans les institutions administratives : une conciliation, voire une « compromission » avec les systèmes traditionnels était le choix le plus prudent à opter par les sympathisants de Paracelse. Les pressions politiques de la Faculté de médecine de Paris, qui arrivait à réagir par voies de censures et d'arrêts parlementaires d'une part, et la volonté « corporatiste » chez les chimistes de vouloir se distinguer des autres praticiens du corps de l'autre, expliqueraient une certaine discordance entre des prises de position théoriques et les agissements pratiques. Les cas d'odontalgies sont assez éclairants par rapport à cette divergence.

Dans le XII<sup>e</sup> Livre des *Paragraphes*, Paracelse affirme que la douleur aux dents surgirait d'une chute d'un sang vicieux mais que le principe du mal se trouverait dans le lieu de la douleur. Ce qui est intéressant, du point de vue de la doctrine, c'est qu'ici Paracelse s'écarte assez nettement des théories traditionnelles qui considéraient la douleur aux dents comme causée d'une descente d'humeurs de la tête. C'est pourquoi il prône une intervention par lavages ou par application de remèdes externes, et dit ne recourir à la chirurgie que pour l'élimination de fluides mauvais, produits *in loco* par ce sang vicieux.

Or, les médecins des *curationes*, par les cas qu'ils rapportent, tendent à montrer la possibilité, à travers l'art spagyrique, de soigner et de guérir des maux qui normalement requerraient une intervention chirurgicale ou d'opérations violentes comme la saignée ou les purgations. Avec cet esprit, par exemple, des médecins auteurs de *curationes* comme Pierre Potier ou bien comme Paul Réneaulme qui avait été censuré par la Faculté de médecine de Paris, à cause justement de son recueil d'*observationes* (7) (Fig. 2), étaient pour l'application d'une médecine « douce », agréable pour le patient et non intrusive. Réneaulme, notamment, préconise une intervention ciblée, par exemple en séparant la matière du médicament de tout ce qui est violent et au goût désagréable. Il est pour une thérapie le moins violente possible (*sine molestia*) (8), s'appuyant non sur l'abondance des remèdes administrés mais sur leur efficacité. Martin Ruland, autre paracelsien, en 1581, insérait ses odontalgiques dans une cerise ou dans du sucre que le patient devait mâcher.

L'insistance de ces médecins sur ce point est à lire selon un

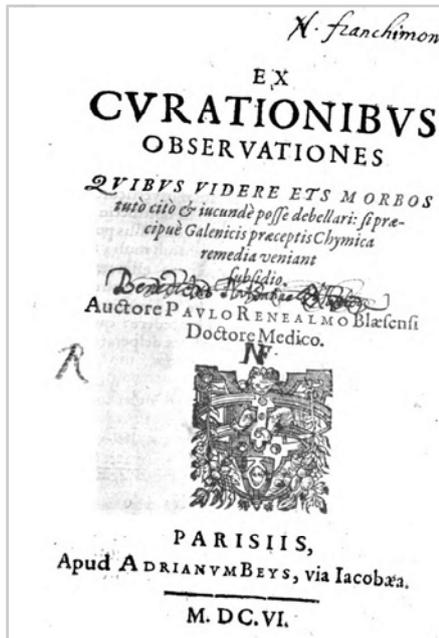


Fig. 2 Paul Reneaulme, *Ex curationibus observationes*, Paris, Adrien Beys, 1606, frontispice.

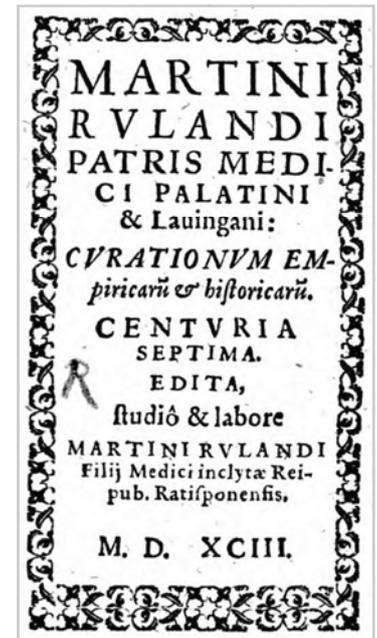


Fig. 3 Martin Ruland, *Curationum empiricarum et historiarum, in certis locis & notis personis optime expertarum, & rite probatarum, Centuria septima*, Lauingen, Leonhard Reinmichel, 1594, frontispice.

double niveau. En effet, si, d'un côté, les polémiques contre les galénistes concernaient surtout l'utilisation de remèdes minéraux dans le système pharmacologique, de l'autre, les auteurs de *curationes* semblent surtout s'appuyer sur le mode opératif, qu'ils considèrent comme la véritable innovation par rapport à la praxis traditionnelle. Et c'est justement à la fabrication des remèdes que Hémarde se réfère dans son écrit, alors qu'il évite toute référence aux matières utilisées.

Quoi qu'il en soit, la spécificité des chimiatres dont il est question ici, consiste dans ce que, même quand ils utilisent des remèdes végétaux, ils le font *chimice*, c'est-à-dire par l'extraction des vertus internes, à travers des procédés tels que la *calcination*, la *digestion*, la *fermentation*, la *distillation*, la *circulation*, la *sublimation* et la *fixation*. Le médecin spagyrique, en fabricant de lui-même ces remèdes si efficaces, veut d'abord se démarquer de la catégorie des apothicaires, par son savoir-faire spécialisé dans la manipulation de la matière, alors que, comme le dit Joseph du Chesne, la vulgaire distillation pratiquée par les apothicaires contemporains est désormais « affaire de femmes » (9). Le recueil de Réneaulme, par exemple, s'inscrit précisément dans le cadre d'une polémique assez violente contre les apothicaires : dans son introduction l'auteur encourage avec véhémence une réforme de la profession vers la production de remèdes par le médecin lui-même. Les apothicaires de son époque, dit-il, vendent des faux remèdes pour faire de l'argent, et ce à cause de l'incapacité du médecin de se fabriquer les remèdes par lui-même (*ipse conficeret medicamenta*) (10).

Ainsi, l'intérêt du genre des *curationes* et des *observationes* réside dans le fait que, à la différence d'une situation clinique construite à titre d'exemple ou d'illustration, le cas dont le médecin a fait l'expérience dans la *curatio* se met en place en tant que récit, où des acteurs interagissent et où aussi le déroulement du temps joue son rôle en termes de narration. Les accidents font, eux aussi, pragmatiquement partie de cette unité narrative qu'est le cas. Pour cette raison, dans le mouvement qui tend (le plus souvent, mais pas toujours) vers la guérison, tout élément - la guérison comme les accidents - concourt à tracer un cadre qui veut être à la fois paradigmatique et rhétoriquement efficace.

Aussi, par exemple, les affrontements entre catégories professionnelles transparaissent-ils en filigrane dans l'évocation des dommages que des chirurgiens auraient causés au malade avant l'arrivée du médecin soignant. Pierre Potier évoque maintes fois être intervenu au bout des martyrs infligés par

des barbiers ou des chirurgiens : « M. Giovanni Battista Boccino [...] reçut une blessure sur le visage, communément appelée striso, par un certain traitre qu'il considérait familier et qu'il fréquentait quotidiennement. Le barbier appelé en premier fut pour le parti du fil et de l'aiguille et appliqua de l'albumen sur la blessure. Le lendemain, après avoir enlevé les petits points de la suture, et après avoir rapproché les bords je pris soin de placer autour de la blessure mon huile balsamique. [...] Pourquoi donc, si nous pouvons guérir les malades avec un si petit nombre de remèdes si simples, l'antiquité nous oblige à recourir à des interventions pénibles et répugnantes, beaucoup moins sûres et souvent plus graves que la maladie elle-même, si c'est le remède et non l'antiquité qui guérit du mal ? » (11)

Pareillement, Martin Ruland est obligé d'intervenir sur un cas d'odontalgie avec sa fameuse *oleum ligni heraclei* (12) après une aggravation de la douleur suivie à l'administration de mauvais remèdes (*pharmacii tristi*) par un apothicaire (*pharmacopolus*). Ainsi, au chirurgien montpelliérain Samuel Formi, qui a embrassé les méthodes spagyriques, il suffit d'appliquer du mercure précipité rouge avec de l'alun brûlé sur la gencive gonflée d'une servante plusieurs fois opérée par un autre praticien (13).

Et c'est justement un cas de douleur aux dents qui rend bien visible le débat qui s'animaient en France à cette même époque. Réneaulme raconte : « Je ne sais pas comment ce cas a pu m'arriver. Un jour j'avais longuement discuté avec le très docte R. L., médecin Royal, sur la guérison du mal de dents créée par une action externe et non par le catarrhe, et il refusait véhément que cela puisse se faire sans narcotiques. Ce jour même, vers six ou sept heures du soir, il se rendit chez moi pour que je le soulage d'une intolérable douleur aux dents. Comme lui, j'ai aussi soigné M. Textier, électeur de Blois, M. de Chassay et la très honnête Mme Chandelier : j'ai exaucé leurs volontés avec mon odontalgie, dont tout le monde peut observer l'effet et sait qu'il ne contient pas de narcotique » (14).

Si ce cas se greffe sur l'évocation d'une controverse entre praticiens (si on peut soigner ou pas sans narcotique une odontalgie causée par accidents externes), il laisse transparaître une autre plus grande tension, qui est celle de toute cette époque. Car d'un côté, Réneaulme raconte avoir guéri des douleurs de dents sans recourir à un analgésique, de l'autre, il se garde de donner la composition de son remède. C'est parce que, comme il le précisera plus tard dans ce re-

cueil, il préfère cacher la recette de ses médicaments et se contenter de leur succès, plutôt que de subir les calomnies des ennemis en révélant l'utilisation de remèdes mal vus.

## Les thérapies

En ce qui concerne la thérapie, il est aussi intéressant de remarquer que dans les curationes des chimiatres, les affections dentaires apparaissent le plus souvent sous la diction assez générale de *dolor* ou de *passio*. Au contraire de Paracelse, la plupart de ces médecins peuvent bien accepter la cause humorale, mais ils semblent traiter le mal comme s'il s'était produit localement. Et sur les modalités opératives du remède les opinions semblent diverger. Ainsi, par exemple, les chimiatres peuvent recourir à des solutions spagyriques lorsqu'ils considèrent nécessaire de purger, mais en évitant tout remède trop violent. L'*oleum ligni heraclei* de Martin Ruland sert précisément, dit-il, à laisser couler les sérums qui ont causé la douleur : « J'ai appliqué des gazes imbibées de mon l'huile sur les dents malades qui apparaissaient creuses à cause de l'acidité des humeurs [...]. Par l'application de ces gazes, une quantité d'humours bilieuses et pituiteuses s'écoula, tandis que la douleur fut apaisée » (15). Siméon Jacoz (16) en février 1645 est lui-même attaqué par une cruelle douleur de dents. Par les symptômes il reconnaît que le mal provient de la concentration d'un sérum mélancolique. Il prend alors six graines de résine de jalap pour se purger et guérit.

Dans son ouvrage *De medicina practica* (17) le médecin allemand Daniel Sennert, qui avait tenté une conciliation entre le galénisme et la chimie, admet lui aussi que les affections dentaires sont causées par une concentration d'humours, descendues de la tête ou bien remontées des autres parties du corps. Le but de la thérapie est, dit-il, de sécher l'humour influente (*influens humor omni studio exsiccandus est*). C'est pourquoi des remèdes topiques suffisent (*topica sufficiunt*). Et ici il rejoint l'opinion de Paracelse. Selon ce point de vue l'humour, au lieu d'être expulsée, est réduite, ou séchée par intervention d'autres substances.

Lazare Rivière raconte : « Le 15 août 1644 je fus attaqué par une douleur aux dents qui avait suivi un gonflement à la mâchoire supérieure gauche, avec une inflammation et une grande douleur. Après avoir sectionné la veine du même côté, j'ai appliqué pendant tout le jour un cataplasme de mie de pain que je changeais toutes les trois-quatre heures, et avant l'application, je baignais la partie malade avec de l'eau de rose, où j'avais dissous du sel de Saturne [...]. La douleur fut calmée et la fluxion retenue (*cohibita*). Le surlendemain le gonflement apparaît beaucoup diminué et disparut à la fin de la journée (18). Pour comprendre ce qu'est ce sel de Saturne, il suffit de recourir au Cours de Chimie de Nicolas Lémery, publié une trentaine d'années plus tard. Lémery explique que l'efficacité du sel de Saturne (acétate de plomb cristallisé) réside en ce que la quantité d'acide contenu dans le sel de Saturne « embrasse et lie » les autres acides corrosifs qui ont causé le mal (19). Cette expression semble paraphraser, en le « laïcisant », le principe paracelsien du « *similia similibus curantur* » fondant les évolutions de la maladie sur des rapports de similitudes entre la partie du corps affectée et la cause du mal, ainsi qu'entre la maladie et son remède.

C'est selon ce même principe que les chimiatres recourent volontiers à des remèdes comme le mercure précipité rouge, l'huile de soufre (qui, par ailleurs, est aussi cité par Hémard) ou l'huile de vitriol. En ce qui concerne ce dernier, notamment, c'est le remède qui guérit le seul cas d'odontalgie présent dans ces curationes attribuées à Paracelse (20), d'où, peut-être, son succès dans les curationes. Dans son livre de chirurgie, le chimiatre italien Leonardo Fioravanti explique en 1582 que l'huile de vitriol, ainsi que l'huile de soufre, aident à guérir les gonflements au dents car « ils séchent et dissolvent la matière » (*ristrengono e risolvono la materia*) (21).

Par cette explication Fioravanti semble rejoindre l'idée d'une réaction entre substances qui engendrerait une « neutralisation » et régression du mal. Par ailleurs, il conseille de recourir à des ventouses lorsque le mal est engendré par l'humour mélancolique. Cependant, quasiment à la même époque, Martin Ruland raconte avoir utilisé de l'huile de vitriol pour soigner une douleur aux dents, mais en expliquant autrement l'efficacité du remède, car il semble s'accorder à l'idée que l'huile de vitriol possède une action évacuative des humeurs : « Le Révérend Georg Codonius, homme pieux et érudit, Evêque de l'Eglise Catholique de Lauingen, était affligé par une horrible douleur aux dents. J'appliquai alors cette eau sur une gaze ou un morceau de laine. L'eau chassa aussitôt la douleur et une quantité de phlegme fut rejetée de la bouche ». Recette : « trois onces d'eau de Morelle et de l'huile de vitriol romain en quantité suffisante. Il faut diluer pour que les acides soient produits » (22).

Quoi qu'il en soit, l'huile de vitriol n'apparaît pas en tant que narcotique, alors que les chimiatres racontent se servir volontiers d'analgésiques classiques comme par exemple le laudanum, l'alun ou la jusquiame. Toutefois, si son efficace en usage interne (dilué) en tant que purifiant et fortifiant est bien attestée, au point que les chimiatres s'en servent souvent pour plusieurs types de fièvres, c'est précisément dans les cas dentaires que ses propriétés demeurent confuses.

Intéressés à fournir des instruments altératifs au galénisme, les chimiatres se sont plutôt penchés sur des maladies comme l'épilepsie, la peste ou la syphilis, alors que les maux dentaires sont absents des grands traités de vulgarisation de la chimie. Ils sont pourtant bien présents à l'intérieur des recueils de curationes et d'observations, en tant qu'affection qui atteint toutes les couches de la société. Le praticien doit mettre à l'œuvre un savoir en voie de systématisation, le défendre et aussi le concilier avec les méthodes préexistantes. Ces cas de « maladies misérables », comme le dit Paracelse, semblent représenter, dans un terrain de confrontation et de heurt avec les autres praticiens comme le sont les curationes et les observations, une occasion délicate d'auto-promotion et d'évitement tactique d'écueils conceptuels.

*L'auteur souhaite remercier Micheline Ruel-Kellermann et Pierre Baron pour les indispensables indications et Cyril Le-grand pour la précieuse relecture.*

## Notes

1. Hémard (1582), p. 70.
2. En ce qui concerne cette période de turbulences doctrinaires, cf. Kahn (2007), p. 124 et suiv.
3. Pour le genre des *curationes* et des *observationes* il faut se référer aux travaux de Gianna Pomata et notamment, Pomata (2011), p. 45-80.
4. cf. J. Agrimi, C. Crisciani (1994).
5. Paracelse [Ps.], (1582).
6. Du Chesne (1576). Une copie de ce traité conservée à la National Library of Medicine de Baltimore présente un ex-libris comportant le nom Hémard.
7. Réneaulme (1606).
8. Ibid., p.13
9. Du Chesne (1607), p. 14.
10. Réneaulme (1606), fol. 3v-4r.
11. P. Potier, (1645), p. 176. La première des trois centuries a été publiée à Bologne en 1615.
12. Ruland (1594), p. 99-103. La première des huit centuries a été publiée en 1578. L'*oleum ligni heraclei*, utilisé pour calmer la douleur de dents et guérir l'épilepsie, semble avoir été distillé à partir du buis ou du bois de gaïac.
13. Ses observations sont incluses dans le recueil de Lazare Rivière (1656), p. 212.
14. Réneaulme (1606), p. 62.
15. Ruland (1594), p. 102.
16. in Rivière (1656), p. 320.
17. Sennert (1630), vol. II, p. 31.

18. Rivière (1656), p. 212.
19. Leméry (1690), p. 145.
20. Paracelse [Ps.] (1582), p. 30.
21. Fioravanti (1582), p. 39v.
22. Ruland (1593), p. 18.

## Bibliographie

- AGRIMI, Jole ; CRISCIANI, Chiara, *Les « Consilia » Médicaux*, trad. par C. Viola, Turnhout, Brepols, 1994.
- DU CHENE, Joseph, *Pharmacopœa dogmaticorum restituta*, Paris, apud Claudium Morellum, 1607.
- *Traité des arbusades*, Lyon [Genève], Jean Lertout, 1576.
- FIORAVANTI, Leonardo, *La cirugia dell'ecellente Dottore e Cavalier M. Leonardo Fioravanti Bolognese*, Venise, Melchior Sessa, 1582.
- HÉMARD, Urbain, *La recherche sur la vraye anathomie des dents, nature et propriété d'icelles*, Lyon, B. Rigaud, 1582.
- KAHN, Didier, *Alchimie et paracelsisme en France (1567-1625)*, Genève, Droz, 2007.
- LÉMERY, Nicolas, *Cours de chimie* (1675), Paris, Estienne Michallet, 1690.
- PARACELSE [Ps.], *Philippi Aureoli Theophrasti Paracelsi utriusque Medicinæ doctoris celeberrimi, centum quindecim curationes experimentaque ex Germanico idiomate in Latinum versa*, éd. Bernard Gilles Penot, s.l. [Genève], Jean Lertout, 1582.
- POMATA, Gianna, « Observation Rising : birth of an epistemic genre », dans Daston, Lorraine et Lunbeck, Elisabeth, *Histories of scientific Observation*, Chicago - London, The University of Chicago Press, 2011, p. 45-80.
- POTIER, Pierre, *Opera Omnia medica et chimica*, Lyon, Jean-Antoine Antonii Hugetan, 1645, II, 69. La première des trois centuries a été publiée à Bologne en 1615.
- RÉNEAULME, Paul, *Ex curationibus observationes*, Paris, Adrien Beys, 1606.
- RIVIÈRE, Lazare, *Observationes medicæ et curationes insignes* (1ère éd. 1646), La Haye, Adriaan Vlacq, 1656.
- RULAND, Martin, *Curationum empiricarum et historiarum, in certis locis & notis personis optime expertarum, & rite probatarum, Centuria septima*, Lauingen, Leonhard Reinmichel, 1594.
- RULAND, M., *Curationum empiricarum et historiarum, in certis locis & notis personis optime expertarum, & rite probatarum, Centuria prima*, Bâle, Sebastian Henricpetri, 1593. La première des huit centuries a été publiée en 1578.
- SENNERT, Daniel, *Medicina Practica*, Lyon, Pierre Ravaud, 1630, 6 vol.